Pour une écologie des langues existantes en Algérie

1

الأستاذة : مستيري زينب قسم الآداب واللغات الأجنبية (شعبة الفرنسية) كلية الآداب واللغات حامعة محمد خيضر -بسكرة -

Résumé:

Depuis l'émergence de la sociolinguistique, les sociolinguistes n'ont pas cessé d'étudier la langue en prenant en considération tous les facteurs qui contribuent à son évolution, sa naissance ou même sa disparition. Le présent article met l'accent sur les langues coexistantes sur le territoire algérien et le phénomène de leur contact. Il aborde en premier lieu, les relations entre les langues mêmes (les langues in vitro), en second lieu, il met l'accent sur les divers rapports entre les langues et la société (les langues in vivo) en faisant appel à la théorie de L. J.CALVET " Pour une écologie des langues" qui véhicule un sens métaphorique.

ملخص:

مند ظهور علم اللسانيات الاجتماعي والباحثون في هذا المجال لم يتوانوا في دراسة اللغة ووصلها بكل العوامل المؤدية إلى تطورها، وميلادها أو حتى انقراضها. بحثنا هذا يسلط الضوء على اللغات المتواجدة على التراب الوطني ويستعرض أو لا علاقة اللغات بعضها ببعض من خلال النصوص القانونية لتسيير اللغات في الجزائر، ثم يتطرق لعلاقة اللغات بالمجتمع مستندين في ذلك ليلى نظرية الباحث جون لوي كالفي اللغات وبيئتها" التي تحمل معنى مجازي لظاهرة تواصل اللغات، من مجازي لظاهرة تواصل اللغات، من ناحية ثانية.

Introduction

Pour "une écologie des langues" est une thématique théorique qui s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique dans le sens où elle prend en charge la dimension essentiellement communicative et sociale des langues. Cette réflexion que propose L.J.CALVET dans son ouvrage "Pour une écologie des langues du monde", évoque le souci d'allier théorie et terrain et le sens qu'elle véhicule est métaphorique ; elle invite les linguistes de terrain à procéder à l'étude de la langue non plus comme "système abstrait", mais comme "un ensemble de pratiques et de représentations" où les deux concepts sont complémentaires et indissociables car les représentations contribuent au changement des pratiques, et il opte pour une méthode qui " consiste à étudier les rapports entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire d'abord les rapports entre les langues elles mêmes puis entre ces langues et la société " 2 .

Le terme "écologie" est un mot migratoire qui est emprunté au domaine scientifique, il était proposé pour la première fois en 1970 par EINAR HAUGEN sans beaucoup de succès affirme L.J.CALVET³ puisqu'il était repris par un nombre limité de linguistes qui se sont préoccupés de l'étude de la grammaire, de phonologie et de lexique en s'éloignant de la vision attribuée à la théorie qui veut "une étude des interactions entre une langue donnée et son

environnement⁴. L'expression "écologie des langues" était récemment reprise par quelques auteurs avant de l'être par L.J.CALVET en lui donnant des significations différentes chacun selon la théorie qu'il propose.⁵

En abordant cette idée qui s'intitule "Pour une écologie des langues coexistantes en Algérie", nous tentons d'étudier, dans un premier lieu, les rapports existants entre le français, l'arabe classique, le berbère et l'arabe dialectal à travers la politique linguistique algérienne et les enjeux qui la sous-tendent. Dans un second lieu, nous essayons de déterminer leurs rapports avec la société. Mais, nous préférons commencer par un bref aperçu historique qui met en lumière les grands événements bouleversant le paysage sociolinguistique algérien.

1- Paysage sociolinguistique de l'Algérie: un aperçu historique

Ceux qui connaissent l'histoire de l'Algérie savent qu'elle est un pays qui a connu plusieurs invasions étrangères et dont l'histoire est profondément influencée par de multiples civilisations (phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque et française)⁶. Mais les deux grands événements qui ont vraiment bouleversé la situation sociolinguistique de l'Algérie sont la conquête arabe avec comme corollaire l'islamisation et l'arabisation du pays et la colonisation française avec comme conséquence une francisation partielle de ce dernier ainsi qu'un refaçonnage de la personnalité algérienne.

1.1 <u>L'arabisation de l'Algérie</u>

l'Algérie, comme tous les pays du Maghreb, a connu au septième siècle après J.C la conquête arabe qui a laissé ses traces linguistiques, religieuses, culturelles, et même économiques: «L'impact de la conquête arabe sur la région, fut l'un des plus grands, sinon le plus important des chocs civilisationnels qu'a pu connaître l'historie de la région: l'apport le plus important est sans conteste l'avènement d'une religion, l' Islam, et d'une langue, l'arabe, adoptées comme facteurs d'union et de cohésion par la population». ⁷

Ainsi, s'est forgée une nouvelle personnalité ou plus exactement une nouvelle culture maghrébine résultante de plusieurs siècles de coexistence entre deux cultures, l'une arabe et l'autre berbère. « Les interactions culturelles et linguistiques entre Tamazight et l'arabe ont contribué à réaliser au Maghreb une certaine synthèse entre le caractère spécifique amazigh et l'élément arabe. Par delà la configuration ethnique, culturelle antagonique se traduisent par l'adoption, l'assimilation et les emprunts de divers traits constitutifs de la spécificité de l'autre, en fonction des intérêts du groupe concerné et de la nouvelle situation socio- politique qui s'exprime essentiellement par une cohabitation voire une coexistence de fait de diverses populations»⁸. C'est peut être ce qui a fait l'originalité du Maghreb par rapport au Machrek arabe.

En effet, «ce développement de la civilisation arabo-islamique a jeté les bases en Algérie d'un Etat- Nation résolument tourné vers une modernité dont les fondements se trouvent dans l'interpénétration de la culture berbère et de l'esprit scientifique arabe. L'assimilation de la

culture arabo-islamique par la population berbère est favorisée par la dynamique des nouvelles structures sociales, éducatives, administratives et économiques mises en place par les Arabes mais surtout par la dimension sacrée de la langue arabe qui devient en fait la langue du fonctionnement de toutes les institutions sous l'autorité des diverses dynasties arabes et berbères»⁹. Donc, comme nous avons vu, la conquête arabe est l'évènement le plus marquant dans l'histoire des pays du Maghreb et parmi ces derniers, l'Algérie.

1. 2 La période coloniale

L'Algérie comme le reste des pays du Maghreb a connu un choc linguistique et civilisationnel par la présence coloniale (la colonisation française). A la veille de celle-ci, l'Algérie était essentiellement caractérisée par un bilinguisme arabo- berbère. Ce bilinguisme était doublé d'une diglossie opposant une variété haute: l'arabe classique à deux variétés basses : les dialectes arabes et les dialectes berbères. Les derniers n'ont pas accès à toutes les sphères de la communication et sont cantonnés aux espaces ruraux. Les dialectes arabes bénéficiaient quant à eux du prestige relatif à la vie citadine, ce qui explique l'importante assimilation linguistique dont a bénéficié l'arabe.

Telle était donc la carte sociolinguistique de l'Algérie précoloniale. Cette situation s'est maintenue quelques décennies sous la colonisation jusqu'à ce que la France se rende compte de la menace de l'Islam et de la langue qui le véhicule, soucieuse de son avenir et de sa pérennité dans ce pays, elle a pratiqué une nouvelle politique linguistique.

En effet, la France a mené une guerre intensive contre la langue et la culture arabes. Cette guerre s'est manifestée dans la destruction des zaouïas, vues comme foyers de culture et de résistance. De ce fait, l'enseignement de la langue arabe est réduit à sa plus simple expression et il a cédé la place à la langue du colonisateur qui est devenue le moyen de fonctionnement de toutes les institutions coloniales et le médium de communication entre l'Etat et le sujet administré, ce qui a bouleversé l'univers de citoyen algérien. Cette façon de faire était une tentative de dépersonnalisation et de déculturation et elle n'a pas tardé de donner ses fruits. Au fil du temps, l'arabe classique est devenu pour les Algériens une langue réservée seulement à la lecture du coran. Le peuple algérien n'a gardé de cette langue que sa variété basse (l'arabe dialectal) à côté (des dialectes berbères) pour ses communications quotidiennes.

Cependant, nous ne pouvons pas parler d'un sort meilleur pour le français durant cette période. Si la France a imposé en Algérie pendant cent trente ans, ses institutions politiques, économiques et sociales et par conséquent sa culture et sa langue, sa maîtrise par tout le peuple algérien n'était guère suffisante.

1.3 L'indépendance de l'Algérie

Après l'indépendance, l'Algérie voulait récupérer des référents : identitaire, culturel et linguistique et redonner à la langue arabe la place qu'elle avait avant la colonisation. Mais elle s'est confrontée tout de suite à de sérieux problèmes. En effet, la diffusion de la langue française après l'indépendance était le prolongement

logique de la domination coloniale et ses diverses politiques linguistiques.

La jeune Nation avait hérité de l'ancienne métropole un ensemble d'institutions fonctionnant entièrement en langue française ainsi qu'une élite francophone pour qui la langue arabe était inconnue. De plus, cette langue avait connu un état de figement et de stagnation faisant d'elle une langue inapte à accueillir les signifiés de la vie moderne (10).

Ceci a conduit à la difficulté de la réussite de la politique d'arabisation généralisée et efficace. Cette difficulté semble être la conséquence d'un traitement irrationnel de la problématique linguistique algérienne, ce traitement a conduit à la mise en place d'une politique linguistique négligeant une donnée essentielle du terrain: la présence du français dans tous les domaines de la vie de l'Algérien. C'est le constat que M. ACHOUCHE a fait lorsqu'il dit que «malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »¹¹.

2- Enjeux sous tendant les choix linguistiques en Algérie

Toute action sur la langue n'est pas gratuite, elle répond à des déterminations extralinguistiques pluridimensionnelles où interfèrent des facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels non séparément mais comme un tout homogène. Les langues et leur gestion constituent aujourd'hui de véritables instruments de pouvoir.

Imposer sa langue ou son parler revient à imposer sa façon de penser, de dire et de faire. Essayons donc de connaître les paramètres déterminant le choix d'une langue sur les différents plans en Algérie, après l'étude diachronique suivant l'itinéraire de diverses langues en présence à travers l'histoire.

En effet, après l'indépendance, l'Algérie, comme les autres pays africains ex-colonisés, n'avait que deux choix linguistiques ressortant d'une logique qui consiste à concevoir le rapport langue/(s) nationale(s) / langue française comme un rapport d'exclusion. Une seule de ces langues doit être choisie comme langue porteuse de l'identité nationale de ce peuple. Alors deux types d'identité, avancés par N. KAZADI, sont possibles et visés à travers le choix linguistique.

• Une identité moderne et civilisée:

Ce choix est né de complexe d'infériorité dont souffrent les pays d'Afrique et de leur croyance que leur langue(s) ne joue (ent) plus son (leur) rôle d'instrument de culture moderne. Ce choix exclut ces langues et impose la langue française en tant que langue officielle perçue comme langue puissante, langue du développement et d'ouverture sur le monde. En Algérie, c'est le point de vue soutenu par les partisans d'une arabisation aussi lente et superficielle que possible.

• Une identité authentique :

Le véhicule dans ce cas est une ou plusieurs langues nationales. Ce choix est une tentative d'être fidèle aux peuples qui ont pu préserver leurs langues et les arracher aux griffes du colonisateur, qui a essayé par tous les moyens d'éliminer ces langues et les remplacer par le français. Ce choix ne considère pas seulement ces langues aptes à exprimer l'identité culturelle africaine mais aussi des moyens d'enraciner le développement et l'ouverture sur le monde moderne. Chez nous, c'est l'avis des partisans du processus inversant le premier avec une arabisation accélérée à tout point de vue et une francisation aussi ralentie que possible.

Cependant, les deux choix avancés sont, selon N. KAZADI, dangereux malgré que la deuxième hypothèse paraisse séduisante surtout aux yeux des nationalistes de certains dirigeants africains. Son adoption n'est pas moins néfaste que la première dont les conséquences périlleuses nous semblent évidentes. L'Algérie est un cas qui illustre ce point de vue car l'observateur confronté à la situation algérienne observe un net décalage entre les décisions prises in vitro et la réalité des faits observés in vivo. Aussi, pour éviter les contradictions existantes entre les lois et les positions officielles d'une part et leur concrétisation d'autre part, N. KAZADI, pense que le choix le plus acceptable et le plus logique peut être celui d'une double appartenance identitaire et culturelle portée par un double patrimoine linguistique. C'est ce que N. KAZADI appelle "l'alliance". C'est un cas où les langues africaines et le français sont utilisés ensembles sans pour autant fonctionner en termes de coopération (premier cas), ce qui permet un « affrontement entre les deux langues », attitude jugée irréaliste et suicidaire pour les deux langues par N. KAZADI. La voie que l'auteur préconise pour cette alliance

linguistique et identitaire est « celle d'un aménagement de leurs relations (les langues en question), voire d'une solidarité entres elles pour le développement, voie du réalisme et de sagesse » ⁽¹²⁾.

Dans cette alliance " l'identité et le développement, l'une et l'autre ne s'excluant plus mais se complétant désormais" les deux langues complémentaires ont le devoir de guider leurs locuteurs vers un avenir meilleur

2.1 L'arabisation : symbole d'une indépendance culturelle.

L'Algérie par une minorité de ses intellectuels, a réussi à préserver tout au long de la période coloniale, sa langue écrite qui la rattache au reste du monde arabe et islamique. Dés l'indépendance, la position de son pouvoir était claire face au problème linguistique et identitaire: L'Algérie est un pays arabe dont l'Islam est la religion et dont la langue nationale et officielle est l'arabe. Ainsi se dessinent les premiers traits du pouvoir algérien: pouvoir centralisateur visant à uniformiser la culture arabo musulmane.

Les deux composantes de la culture nationale ne tardent pas à devenir des dogmes et l'arabisation une valeur sacrée non discutable et toute personne s'avisant à remettre en cause "les composantes de la nation" sera accusée de "tiédeur vis-à-vis de la cause nationale" ¹⁴

L'Algérie dans sa politique linguistique semble suivre les mêmes pas que la France qui a imposé, sur tout le territoire français, la langue française comme langue officielle et nationale¹⁵. L'Algérie est donc l'un des pays se caractérisant sur le plan officiel, par une position "intégrationniste" telle que décrite par N. KAZADI¹⁶." Elle consiste à

soutenir l'idée selon laquelle seule la langue nationale (l'arabe) est apte à exprimer la sensibilité algérienne et mener le pays vers le développement. N. KAZADI a relevé une quasi-absence de cette position en Afrique noire, les pays du Maghreb se distinguent des autres pays de ce continent par le fait qu'ils disposaient avant même de subir la colonisation française de ce que G. GRANDGUILLAUME appelle "une langue de culture", langue unifiant le monde musulman car elle est la langue de sa religion qui a conduit le génie arabo musulman à son apogée. Cette langue de civilisation porte en ellemême la nostalgie d'un passé prospère et glorieux caractérisé par la suprématie des arabes sur le monde entier. Quant à La langue française, elle s'est imposée aux peuples de l'Afrique noire par le fer et le sang, la situation du Maghreb semble proposer une possibilité de choix quoique "théoriquement". En insistant sur la différence entre l'Afrique noire et le Maghreb D. BAGGIONI et J.M. KASBARIAN estiment que « (...) des pays comme au Maghreb peuvent opposer au français une langue de grande tradition nationale, notamment écrite, l'Afrique noire francophone à des degrés divers (...) offre une situation où les fonctions formelles sont essentiellement accaparées par le français alors que les langues nationales, véhiculaires et locales, même si une politique de promotion de celle-ci est envisagée, restent confinés dans la sphère des échanges moins formels et accèdent difficilement à un usage écrit" 17

Telle est l'idiologie culturelle qui sous-tend le projet d'arabisation au Maghreb et en Algérie particulièrement où « la langue tend à jouer le rôle symbolique de personnification de la nation »¹⁸ Il faut ajouter que l'arabisation ne vise pas seulement cette indépendance culturelle, mais aussi la production des élites arabophones qui seront après insérées dans les divers secteurs de l'activité socio-économiques du pays.

2.2 L'arabisation: récupération d'une identité perdue

L'Algérie donne un des exemples les plus douloureux d'une nuit de colonisation qui a duré un siècle et demi dont l'objectif était la désarabisation, la dépersonnalisation et la déculturation du peuple algérien. Après l'indépendance, l'Etat a tracé la récupération de " l'identité perdue " parmi ses premiers buts et l'arabisation était le moyen, "l'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de la langue arabe, récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et la condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même" 19. Cependant, l'Etat s'est heurté à un problème fondamental : s'il voulait combattre la langue française et la culture qu'elle véhicule en tant qu'un résidu de la colonisation, comment convaincre une nation naissante vivant et voyant que cette langue domine les domaines les plus sensibles de type économique et technique, malgré son passé douloureux? Les débats sont portés sur deux formes d'arabe.

Arabe conversion:

Ici c'est la langue-culture qui est mise en jeu, il s'agissait de dire en arabe un contenu spécifique qui permet le maintien d'une identité culturelle spécifique différente de celle exprimée par les autres langues. Il s'agit d'un arabe véhiculant une identité authentique. Il s'agit de reculer dans le passé pour pouvoir définir cette authenticité et connaître où réside t-elle. Il s'agit là, de rejeter et de supprimer le français, vu comme étranger à l'arabité de la nation algérienne, il s'agit d'effacer toute une période douloureuse malgré les traces qui subsistent encore et qui touchent les différents secteurs de notre société. Mais de cette façon, ne risquons- nous pas de tomber dans le piège de reculer au lieu d'avancer? N'effaçons nous pas toute une période importante de notre histoire? Que devons nous faire face aux résidus de la colonisation ? Devons-nous alors chercher l'authenticité dans notre présent ou dans notre futur ? Comment faire alors ? Plusieurs questions qui s'imposent auxquelles la réponse est difficile mais possible.

• Arabe traduction:

Il s'agit ici d'un arabe moderne dépouillé de sa culture originale, il exprime une culture moderne, autrement dit, il traduit la culture occidentale. De ce fait, tout ce qui se disait jusque là en français se dira désormais en arabe. Cependant, nous dit G. GRANCUILLAUME, l'arabe " tend à s'éloigner des références sémantiques, de l'arabe classique pour se calquer sur le français. Cela va quelques fois, assez loin: dans la plupart des pays arabes, en lisant les journaux de langue arabe, on sait immédiatement si le journaliste a

utilisé le français ou l'anglais comme langue d'information. Cette évolution risquerait, à terme, de faire perdre le caractère culturel spécifique à la langue classique, pour ne faire de l'arabe qu'un décalque des langues occidentales."⁽²⁰⁾

A quoi sert l'arabisation donc dans ce cas ? Cette forme d'arabisation n'est elle pas dans le sens d'une " convergence, d'une uniformisation des cultures comme tendrait à la suggérer la standardisation de la production et de consommation. Dans ce cas, l'arabisation serait un détour inutile", ⁽²¹⁾, conclut G.

GRANGUILLAUME.

Mais, la traduction ne semble pas assez mauvaise que la plupart à tendance à le croire car elle permet une alliance et une complémentarité entre authenticité et modernité. Dans cette optique, RICHARD LONE souligne que « Grâces aux méthodes de traductions mises au point au 12ème siècle, les connaissances arabes modernes de l'époque ont pu pénétrer aisément les milieux occidentaux à partir du 13ème siècle, alors que ces connaissance n'auraient pas encore donné tous leurs fruits dans le monde musulman lui-même. Le contact avec l'Islam a mis fin à l'isolement et au sous développement dont souffrait l'esprit occidental latin. Il a permis aux pionniers occidentaux de tirer un grand profit non du contenu des théories de l'Islam ou de ses méthodes de recherche mais des énergies occidentales qu'il a libéré et qui étaient jusqu'ici contenus paralysées.

Ces pionniers se sont mis à observer avec plus d'objectivité et de précision les éléments qui les entourent, la place réelle de l'homme

dans son monde matériel. Telle est (...) la valeur réelle de notre découverte du monde scientifique des Arabes, monde dont nous avons fait connaissance grâce à la présence des Arabes en Andalousie. Tous les chrétiens, ecclésiastique, guerriers, fonctionnaires et réformateurs se sont trouvé portés littéralement par le mouvement générale qui a transformé les conditions de vie.».

C'est cette traduction qui est valable pour la culture arabe contemporaine. Ce premier pas aujourd'hui est obligatoire, c'est lui qui est capable de bouleverser nos sociétés et nous conduire au développement. Et ce rêve sera réalisé à condition que nous n'acquérions pas de l'occident les connaissances disparates mais l'esprit scientifique.

Ce qui reste à discuter et à évaluer sont donc les modalités de traduction. Tous les efforts doivent être tournés vers les modes de traduction.

En effet, la traduction ne doit pas se limiter à l'usage excessif des emprunts car ces derniers risquent de dénaturer le mécanisme interne de la langue arabe, de plus ces emprunts portent atteinte à sa valeur en tant qu'une langue. Notre langue offre pourtant la possibilité de créer des mots nouveaux à partir de ses propres schèmes dérivationnels.

2.3 L'arabisation et le pouvoir

Le peuple algérien s'attache profondément à sa religion (L'Islam) véhiculée par la langue arabe, qui a permis à un certain temps l'essor de la civilisation arabo-islamique. Cette langue est

devenue chez les Algériens non seulement un des constituants les plus importants de leur personnalité mais aussi un symbole d'une unité nationale ; le futur Etat algérien avant même d'obtenir son indépendance, avait conscience de cela. Alors pour imposer sa loi, il a suivi le chemin de l'arabisation car la langue arabe était la seule langue capable à lui offrir un tel service. Dans ce contexte,

G.GRANGUILLAUME souligne que «la langue arabe, par son rapport à l'Islam, est la seule susceptible, dans l'Algérie actuelle d'apporter au pouvoir une certaine légitimité (...) en le reliant aux racines profondes de la loi issue du Coran, reconnue et aimée par tous en son point essentiel : la référence identitaire» ²³

Cependant, « *la langue de la nation* », n'est pas à confondre avec l'arabe dit classique, « *langue de l'Islam* ». La langue officielle et nationale en Algérie est une autre forme nouvelle d'arabe, celle que l'on nomme l'arabe moderne. Seulement les deux formes d'arabes sont présentées comme à peu près identiques par le discours idéologique. En effet, « en prenant en charge la langue arabe, en se référent à elle, le pouvoir peut espérer transférer sur lui la légitimité dont elle est porteuse, la faire dévier de l'Islam à la nation. Le transfert de légitimité est d'autant plus intéressant que la langue arabe, dans sa version moderne, n'est plus seulement la langue du Coran, mais elle devient traduction de la langue française »²⁴

Notons aussi que l'arabe qui porte la loi de l'Islam et la nation moderne, est censée porter la "loi intérieure" : celle assumée par la

langue maternelle de la majorité " l'arabe dialectal", variété basse de l'arabe. D'où un discours étatique présentant l'arabe moderne comme la langue maternelle des Algériens.

A ce propos, G. GRANDUILLAUME s'interroge sur la capacité de l'arabe moderne, à assurer toutes les fonctions qui lui sont assignées : « Cette langue arabe, loi de l'Islam depuis les origines estelle à même de devenir porteuse de la loi coloniale, inscrite dans le français et celle de la loi de la mère inscrite dans les dialectes ?»²⁵

3- L'écho de la politique d'arabisation in vivo

Même si l'arabe y est une langue officielle, à l'indépendance, à quelques exceptions près, c'est le français qui était employé officiellement : A. MAZOUNI rapporte que « 20% de la population algérienne lit et écrit le français, une autre proportion moins importante, sans être négligeable le parle plus au moins alors qu'une fraction, hélas, dérisoire de la population sait l'arabe classique. »²⁶

Les expériences d'arabisation de l'école montrent qu'on a introduit une dizaine d'heures d'arabe par semaine et on a mis en place des instituts de l'enseignement originel totalement arabisé. En 1968, le pourcentage a atteint 50% dans l'enseignement primaire et secondaire, en 1970, on a visé autre but qui se traduit dans l'arabisation de la terminologie pour les secteurs scientifiques et une arabisation progressive des lettres et sciences humaines dans l'enseignement supérieur. Actuellement, sauf les sciences sociales qui sont arabisées complètement.

Mais, plusieurs années après l'indépendance, l'enseignement est resté à prédominance d'expression française à tous les paliers et surtout au supérieur. Actuellement, les enseignements continuent à être dispensés en français dans les sciences, les filières techniques et technologiques. La politique de l'arabisation suivie par l'Etat n'a, donc, favorisé le déclassement de la langue française, que dans certains secteurs de l'administration mais plus particulièrement dans l'enseignement des sciences sociales à l'université. Tout ceci montre l'importance de cette langue, dans la société algérienne et sa position de force sur le marché linguistique.

Même administrativement, l'arabisation s'est révélée lente; les premières années après l'indépendance, l'arabisation est marquée par des formes de traduction et ce n'est qu'en 1968 qu'elle s'est imposée et que sa connaissance est devenue obligatoire dans la fonction publique mais, elle n'a pas réussi totalement, les seuls secteurs où elle a reçu un écho favorable sont la défense, l'enseignement initial et la justice. Actuellement, beaucoup de secteurs ont connu une arabisation formelle (imprimés, état-civil...) sans atteindre l'engagement des locuteurs qui trouvent des difficultés à s'y engager. Même, les autres secteurs de la vie sociale et économique ont reconnu les mêmes avancées et reculs et on ne peut plus avouer la généralisation de l'arabisation (mass média, l'environnement...), les deux domaines restent envahis par des mots empruntés à la langue française.

Il n'est pas étonnant donc que l'arabisation perde toute crédibilité suite à une conscience de la part du peuple ou d'une partie du peuple de la valeur et de poids de la langue française dans la société algérienne et de l'inégalité des chances. Ce qui a permis à G. GRANGUILLAUME d'affirmer que «l'utilisation quasi-exclusive du français dans l'enseignement scientifique et technique, jointe à son emploi généralisé dans le secteur de la vie économique et même de l'administration, fait jusqu'à ce jour, de cette langue, la langue de la réussite sociale, quand ce n'est pas tout simplement "la langue du pain", la langue qui permet l'emploi» ²⁷

3.1 L'arabe et le français en concurrence

Si la politique linguistique algérienne vise à instaurer un unilinguisme, la réalité vécue de la société algérienne donnerait autre chose. En effet, l'unilinguisme officiel est largement contrecarré par un bilinguisme (arabe/français) de fait et même d'un multilinguisme. Le français occupe une place très importante dans la vie de l'Algérien. À l'école, il est enseigné dés le primaire (auparavant 9 années, aujourd'hui 10 ans de français, du primaire au lycée). Aux médias, sa place est de premier choix, il est présent à la radio et à la télévision; programmes de la chaîne nationale, parabole ... presse écrite. Il est présent aussi à l'édition: ouvrages scientifiques, production littéraire et dans les domaines artistiques tels que le théâtre, la chanson ...etc. Ainsi, les faits témoignent d'une autre position prise par l'Algérie vis à vie du français; c'est ce qu'on appelle le statut de facto. Cette position rappelle "*l'alliance*" à laquelle appelle N. KAZADI.

En Algérie, in vivo, il semblerait que dans la pratique l'arabe et le français cohabitent en assumant l'une et l'autre des fonctions de développement si nous mettons à part le niveau politico- idéologique, le terrain où ces deux langues s'affrontent.

Seulement la question qui se pose à ce niveau là est de savoir si nous sommes vraiment satisfaits des résultats obtenus de projet de l'arabisation mené depuis quelques années? L'état de fait nous répond avant même de réfléchir à ce point, une bonne partie de la population n'est plus satisfaite, à sa tête, les deux élites : l'élite francophone qui estime que l'Algérie n'est pas assez francisée et de ce fait, elle n'est pas assez ouverte sur le monde et la modernisation. Cette élite rejette aussi l'arabisation et déplore le niveau bas que le français connaisse d'une année à l'autre. L'élite arabophone est scandalisée par le peu d'engouement qui caractérise la concrétisation du projet de généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Cette langue qui rappelle l'origine et les racines de l'Algérien.

En fait, l'alliance de fait n'est guère assumée par les différentes classes dirigeantes, et c'est justement ce qui lui fait défaut et ce qui crée un état de confusion générale au niveau de la population. A ce sujet, POIRIER avance le concept d' « *hétéroculture* ». Pour lui, il ne suffit pas de pratiquer un dualisme linguistique et culturel, ni d'être conscient de son dualisme. Il s'agit plutôt d'assumer ce dualisme culturel, d'envisager les choses en termes d'hétéroculture assumée.

POIRIER explique et donne la raison pour laquelle le dualisme culturel est rejeté par les jeunes nations (par l'élite arabophone en ce qui concerne la société algérienne). En fait, il est ressenti comme une séquelle de la colonisation, comme une forme d'aliénation culturelle de laquelle ces jeunes nations doivent s'affranchir. Retrouver une identité authentique constitue pour ces nations le volet culturel de l'indépendance.

Ainsi, s'installe la contradiction entre ce que ces nations croient et ce qu'elles vivent: au niveau de l'inconscient collectif, hétéroculture est rejetée alors qu'elle s'impose du réel comme fait.

4- <u>la politique linguistique algérienne: de l'unilinguisme au bi/plurilinguisme</u>

4.1 Rapport langue arabe/français dans les discours étatiques

Dès l'indépendance, l'Etat algérien n'a pas cessé de tenter à éradiquer le français ou du moins à diminuer son usage au maximum " l'Islam est religion d'Etat" (constitution, art.2); " l'arabe est langue nationale et officielle" (constitution art.3),ici, le verbe "être" utilisé dans les deux cas est pragmatiquement modalisé; la valeur illocutoire qui est l'acte communicatif accompli par les deux énoncés représente une assertion visant à communiquer une certitude, une vérité, il présente au moins ce que l'Etat croit et impose. A ce titre, J. CERVONI rappelle que « utiliser une phrase assertive à la forme affirmative, c'est se poser comme croyant ce qu'on énonce et mettre l'interlocuteur dans l'impossibilité de nier, sauf s'il est de mauvaise fois qu'il est informer de cette croyance »²⁸. Mais, nous avons vu que le français est là toujours présent au sein de la société algérienne, plus encore, il domine les domaines les plus sensibles face à la langue

arabe, langue nationale et officielle du pays. En effet, avec l'instauration de l'école fondamentale, et avant que le français perde son statut au niveau de l'instruction publique, on a implanté des écoles privées dispensant des enseignements en langue française, lui redonnant son statut de véhicule de savoir²⁹. Ce qui attire l'attention plus- que le fait lui même, et ce qui fait la différence c'est plutôt le public fréquentant ces écoles (les classes favorisées).

Cette visée semble encouragée (ou du moins permise) par les positions publiques du président de la république A. BOUTEFLIKA, qui depuis son arrivée au pouvoir ne manque pas de souligner l'importance des langues étrangères et surtout le français pour un pays qui doit s'ouvrir sur les autres civilisations et rejoindre un occident évolué. La haute autorité de l'Etat semble nourrir au départ une nouvelle politique linguistique en jouant sur les représentations linguistiques plus que sur les textes officiels. Mais ces dernières années, le français commence à bénéficier d'une grande et importante place officiellement. (Il est enseigné actuellement à partir de la troisième année primaire au lieu de la quatrième année auparavant, en n'oubliant pas les tentatives de franciser le savoir scientifique à tous les niveaux dans les divers établissements). Le discours de président de la république tenu à Beyrouth (1999) est chargé pragmatiquement " L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française". (A. Bouteflika, El Watan, 1/8/1999), le président, en niant

l'appartenance de l'Algérie à la francophonie, il avoue le rapport positif des Algériens envers le français par l'emploi de "mais" jouant le rôle d'un modérateur au sens de «Oui, l'Algérie n'est pas francophone mais elle reconnaît à la langue française sa haute valeur). Par son discours, il valorise cette langue en la considérant comme véhicule du savoir et d'une culture enrichissant la notre. De même, RABAH SEBAA, dans ce discours sur la langue française " Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégie de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue de l'université, elle demeure la langue de l'université" (El Watan 1/9/1999), il nous décrit la réalité de la présence de la langue française sur le territoire algérien et nous donne une image la vérité contradictoire de cette langue in vivo et in vitro. En effet, le français est classé comme première langue étrangère mais, l'Etat en s'adressant au peuple, il use le français, de plus, l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) est assuré par la langue arabe dans la plupart du temps mais, le français demeure la langue privilégie pour transmettre le savoir scientifique et cela se voit dans le recours aux termes français et au nouveau procédé de pagination "aller de la gauche à la droite" en mathématique. A l'université, on accorde une place grandiose au français et on le considère comme un outil véhiculant la science, et par là le développement et la modernité car la

médecine, les filières techniques et scientifiques sont complètement

assurées par le français. Même, si cette langue ne reflète pas l'identité du peuple algérien, elle n'a pas cessé d'être présente leur vie, dans plusieurs domaines et diverses situations en leur reflétant la réalité et le monde qui les entoure alors, parler une langue n'est-il pas une acquisition d'une manière de réfléchir, de dire et d'agir?

Ce qui précède nous permet de dire que le français est présent partout dans notre vie et sur tous les plans: communication orale, écrite, consommation passive (TV, radio, lectures...) mais, il est nécessaire de noter qu'il est en concurrence avec l'arabe dialectal (conversation à l'extérieur et à l'intérieur du domicile familial), avec l'arabe moderne (lecture, écriture...)

4.2 La reconnaissance officielle du berbère

La langue berbère a pu résister malgré qu'elle fût concurrencée par de nombreuses langues (latin, grec, arabe, turc, français...) et cela pendant plus de deux mille ans. Après l'indépendance, des voix n'ont pas cessé de s'élever pour revendiquer la langue berbère et de ce fait la culture et l'origine du peuple algérien, MATOUB LOUNES dit "c'est par notre langue que nous existons, cette langue, transmise par ma mère, est mon âme. C'est grâce à elle que je suis construit. Cette langue porte des valeurs sûres. Des valeurs morales très profondes comme la dignité, l'honneur, la rigueur, tout ce qui a fait un peuple au cours des siècles"³⁰. La langue berbère est vue par ses locuteurs comme un élément d'existence, d'identité, d'origine et de vie comme l'affirme un des sociolinguistes " on vit dans une langue et non pas dans un pays".

Alors, le combat de la revendication berbère était menée par les Kabyles pourtant cette langue existe dans d'autres régions: Aurès, Mzab, Hoggar. Après, des partis politiques ainsi qu'un mouvement culturel berbère (M.C.B.) l'ont prise officiellement en charge mais, cette langue n'a atteint son statut officiel en tant que deuxième langue nationale qu'après les graves incidents du printemps 2001.

Actuellement, elle est timidement présente dans l'enseignent, les mass média, la chanson et la poésie.

5- Les langues en présence in vivo

Sur le plan formel dit H:

La situation est compliquée, ce qui est clair c'est que deux langues sont en concurrence sur le plan formel dit "H" (arabe moderne et français) mais il n'est pas vraiment facile de dire laquelle des deux est plus utilisée. A priori, c'est l'arabe qui domine les situations formelles (en tenant compte des domaines arabisés: l'école, l'administration, sciences humaines, droit...) Mais les choses ne sont pas évidentes qu'elles nous semblent l'être. Le Français est, à son tour toujours présent, et dans des situations très formelles (textes officiels, rapports de travail, formation, à l'université, dans les branches techniques et dans la formation post- graduée...), nous notons aussi la présence timide, ces dernières années de la langue berbère dans l'école et les mass média

Sur le plan informel dit L:

La société algérienne tout étant amazigh dans sa majorité ne compte qu'une minorité de tamazightophones, la langue la plus parlée est l'arabe algérien (arabe dialectal). Cette langue du fait qu'elle est celle de la majorité des locuteurs algériens s'est imposée comme langue véhiculaire dans les communications inter- algériennes entre les locateurs berbérophones de différentes variétés et les locuteurs arabophones. Il semble que cette variété domine au niveau des représentations mais elle n'est guère une variété de prestige (bien que le dialecte de la capitale le soit quelque peu).

Conclusion

En effet, l'arabe littéraire, qui est venu du proche Orient et qui a connu au lendemain de l'indépendance une extension considérable, est devenu la langue officielle et nationale, dans la réalité, il n'est réservé qu'aux usages écrits. Il n'est guerre employé comme langue de la communication spontanée. Son utilisation se restreint alors à des situations formelles contrairement à ce qu'on attend de la politique d'arabisation. A l'heure actuelle, la langue que les Algériens utilisent pour leur communication orale c'est l'arabe dialectal.

Le français vit aussi une situation ambiguë : en vérité le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme,

" la langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français, à l'instar d'autres langues modernes, et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture quelconque ne saurait lui disputer"³¹. Comme nous voyons, ici, on relie la présence du français, sur notre territoire, à la colonisation et on présente la langue comme un héritage de ce dernier mais non comme une langue haïe et rejetée mais valorisée en la considérant comme un élément principal qui a bouleversé notre société. Aujourd'hui, il est utilisé massivement et presque dans tous les domaines et toute personne cherchant l'épanouissement, le savoir et le progrès, cette langue est l'outil qui répond à ses attentes. Quant à la langue berbère, la timidité de son emploi au sein de la société algérienne ne répondra jamais à la valeur et au poids attribués à cette langue in vitro.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

¹ - CALVET J.L. : Pour une écologie des langues du monde", Plon, 1999, p.156.

² - Ibid, p.17.

³ - Ibid, p.17-18.

⁴ - Ibid, p18.

⁵ - Ibid, p.19-21.

⁶ - Pour plus de détails voir QUEFFEEC A., DERRADJ Y.,
DEBOV V., SMALI

DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA y.: Le français en Algérie, Lexique et

dynamique de langues, Bruxelles,2002, pp. 11-12.

⁷ - Pour plus de détails, voir à ce sujet DERRADJI Y. : *La langue* française en Algérie,

thèse de doctorat d'état, Constantine, 1999-2000, pp. 56-57.

⁸ - Ibid, p. 57.

⁹ - Ibid, pp. 56-57.

¹⁰ - Pour plus de détails voir, QUEFFELEK A., DERRADJ Y.,
DEBOV V., SMAALI

DEKDOUK D., CHERRAD BENCHEFRA y., op. cit, pp.48-50.

¹¹ -ACHOUCHE M. : Langues et migrations, La situation sociolinguistique en Algérie,

Centre de didactique de langues, Université des langues et lettres de Grenoble, 1981,

p. 46.

¹² - KAZADI N.: *l'Afrique afro- francophone*, Paris : Didier - Erudition 1991, p. 152.

¹³ - Ibid.

153.

¹⁴ - GRANDGUILLAUME G. : Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris :

Maisonneuve et Larose, 1983, p.35.

¹⁵ - MOATASSIME A. : Arabisation et langue en Maghreb, Paris : PUF, 1992, p. 152-

¹⁶ - KAZADI N, op. cit, pp. 145-146.

¹⁷ -BAGGIONI D. et KASBARIAN J M.: La production de l'identité dans les situations de

francophonie en contact, cité par ROBILLARD D., BENYAMINO M., in "Le français

dans l'espace francophone", Paris: Champion, 1983. P.816.

18 - GRANDGUILLAUME G. op. cit, p.40.

¹⁹ - TALEB IBRAHIMI KH. : Les Algériens et leur (s) langues. Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, Ed. El Hikma, 1997, p.184.

²⁰ - GRANDGUILLAUME G. op. cit, p.15-16.

²¹ - Ibid, p. 32.

RICHARD cité par CHRIET ABDELLAH, in « *Opinion* ²² - LONE sur la politique de

l'enseignement et de l'arabisation », Société Nationale d'Edition et de diffusion,

Alger, 1983, pp. 26-27.

²³ - GRANDGUILLAUME G, op.cit, p.155.

²⁴ - Ibid

²⁵ - Ibid, p. 138.

²⁶ - MASOUNI A. : Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb, Paris : Maspero, 1969, p. 20.

²⁷ - GRANDGUILLAUME G, op. cit, P.36.
²⁸ - CERVONI J.: L'Enonciation, Paris: PUF, 1987, p. 17.

ociolinguistique et communicationnelle des pratiques bilingues (arabe/ français et kabyle) chez deux familles immigrés, thèse de doctorat, Rennes: 2000, p. 29."Il est vrai que le français avait le statut de langue seconde jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien", "officiellement, c'est avec la politique d'arabisation et la création de cette école fondamentale que cette langue a perdu peu de son prestige ".

30 - LOUNES MATOUB, Rebelle, Sélection, Paris, Septembre 1998,
 p.87.

31 - BOUCHERIT A.: Algérie: de l'arabe à l'Arabisation", language
Contact and Language
Conflict in Arabic. Variation on a sociolinguistic theme, Routlege
Curzon, 2002, p.54.